

*St-Édouard-de-Lotbinière, le 25 juillet 2008*

*Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank Street  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3*

*À l'attention de monsieur Denis Lemelin*

*Monsieur,*

*Par la présente, je vous transmets la résolution 2008-07-168 concernant le maintien  
du service postal public et universel.*

*Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.*

*AB/ab*

  
*Anna Blondin, dir. gén./sec.-trés.*

*p.j.*

Extrait du livre des délibérations de la municipalité de St-Édouard, d'une résolution adoptée unanimement par les membres du Conseil de ladite Municipalité lors d'une séance régulière tenue le septième jour du mois de juillet l'an deux mille huit.

**RÉSOLUTION 2008-07-168**

**MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL**

---

«ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif des Postes Canada sur la poste-lettres) ;

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emploi et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par monisuer Marco Leclerc,  
et résolu, que la municipalité de St-Édouard fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.»

  
Anna Blondin, dir. gén./sec.-très.